



VILLE DE  
LA TOUR-DE-PEILZ  
*Municipalité*

**PRÉAVIS MUNICIPAL No 3/2012**

le 15 février 2012

**Concerne :**

L'octroi d'un cautionnement d'un montant maximum de Fr. 110'000.-- (110 % du montant du crédit), au nom de la Commune, en garantie d'un emprunt unique à contracter par la Société sportive du Tennis Club Desa pour la réfection des deux courts de tennis.

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**Objet du préavis**

Le présent préavis a pour objet l'octroi d'un cautionnement, au nom de la Commune, en garantie d'un emprunt unique à contracter par la Société sportive du Tennis Club Desa pour la réfection des deux courts de tennis sis à l'Avenue de la Perrausaz, en bordure du parc public Fesquet.

**Le Club**

Fondé en 1952, le club de tennis DESA fête ses 60 ans en 2012.

Lorsque l'Hôtel des Alpes, à l'avenue du même nom à La Tour-de-Peilz, fut démoli, il laissa un court de tennis abandonné mais dont le parc était propriété de la S.I. Desa S.A. C'est Me Edouard Grangier, notaire, conseiller communal, puis municipal, alerté par quelques amis de la petite balle jaune, qui entreprit les démarches en vue de fonder une future société.

L'Assemblée constitutive du Tennis-Club Desa eut lieu le 29 août 1952. En 1960, le Club est cependant sommé par le propriétaire de quitter les lieux. La Commune va prendre à sa charge les frais de réalisation des deux nouveaux courts situés en bordure du parc public Fesquet. C'est à fin août 1964 que les premières balles ont été échangées.

Aujourd'hui, le Club compte 300 membres dont 177 habitent la commune de La Tour-de-Peilz. Sur les 300 membres, 142 sont des juniors. Ce petit club de tennis à vocation sociale ne se limite pas seulement au mouvement junior avec ses stages, ses cours et ses camps, mais met également ses terrains à disposition d'établissements tels que les Airelles et les Eglantines à des conditions très



favorables ; une démarche similaire est en cours avec le Service communal famille, jeunesse et sports.

Le Club DESA est membre de l'Association vaudoise de tennis, de l'Association Sport Riviera et de Swisstennis. Il est également engagé auprès du Comité Riviera avec les Clubs de La Veyre, Nestlé et Bellaria.

La principale rentrée financière se limite aux cotisations annuelles (pour 2008: Fr. 30'660.--, pour 2009: Fr. 29'123.--, pour 2010: Fr. 28'895.--, pour 2011 Fr. 29'325.--). Le Club propose les tarifs parmi les plus avantageux de toute la Riviera (kid: Fr. 40.-- / jeune 11-15 ans: Fr. 60.-- / jeune 16-18 ans: Fr. 100.-- / jeunes 19-20 ans et étudiants: Fr. 150.-- / couple: Fr. 360.-- / individuel dès 21 ans: Fr. 220.--). A titre de comparaison, voici l'échelle des tarifs des clubs régionaux. Kid: de Fr. 70.-- à 120.-- / jeune 11-15 ans: de Fr. 70.-- à 120.-- / jeune 16-18 ans: de Fr. 70.-- à 105.-- / jeunes 19-20 ans et étudiants: de Fr. 105.-- à 345.-- / couple: de Fr. 330.-- à 610.-- / individuel dès 21 ans: de Fr. 105.-- à Fr. 400.--.

Les comptes seraient déficitaires sans l'aide annuelle du Fonds intercommunal qui soutient les cours juniors pour un montant de Fr. 61.50/junior soit Fr. 7'564.50 pour 2011 (123 juniors). Les cours sont payés Fr. 11.--/heure.

Le Club sera également amené à financer en 2012 la remise en état du cabanon pour le dépôt du matériel et du portail d'entrée pour un coût estimatif de Fr. 6'000.--.

### **Proposition de travaux de réfection des courts**

Les terrains actuels en terre battue (sous-couche en marne et scories) ont maintenant 16 ans et montrent des signes évidents de fatigue. Le coût annuel d'entretien se monte à Fr. 11'000.--. Le club aimerait renouveler les terrains pour la saison 2012 en ayant recours aux matières synthétiques, ceci afin de pouvoir jouer directement après des épisodes pluvieux. En effet, les matériaux proposés de nos jours résistent mieux et nécessitent moins d'entretien, ce qui diminuera également les charges de remise en état. Le coût des terrains synthétiques est plus élevé à la réalisation mais induit moins d'entretien pour une durée d'utilisation plus longue, tout en garantissant des qualités de jeu comparable aux terrains traditionnels en terre battue, voire meilleure.

Le club a entrepris les démarches pour l'obtention de propositions d'offres de travaux auprès d'entreprises spécialisées. De plus, il a fait appel à un spécialiste en matière d'installations de tennis et de construction de terrains de sport proposé par Swisstennis.

Au vu de ce qui précède, le Club s'est déterminé sur une variante en terre battue synthétique praticable toute l'année sans entretien particulier, ni arrosage. L'entretien annuel futur est estimé à seulement Fr. 1'500.--.

### **Travaux préparatoires**

---

Abaissement du terrain du parc Fesquet en fond de court y compris pose drainage avec puits perdu	6'000.--
---	----------

### **Travaux d'infrastructure (génie civil)**

---

Installation de chantier, évacuation des anciens fonds	17'000.--
Réglage des fonds et divers	5'000.--



Mise en place enrobé bitumineux, ép. 40mm	35'000.--
Divers et imprévus	3'000.--

Travaux de superstructure

---

Installation de chantier	1'000.--
Fourniture et mise en place de la surface de jeux	71'000.--
Divers et imprévus	2'000.--

---

Montant total des travaux **140'000.--**

La Convention qui lie la Commune au Club spécifie que le propriétaire ne participera pas financièrement aux travaux de réfection des courts de tennis. A cet effet, la Municipalité a décidé de soutenir financièrement le club à hauteur de Fr. 10'000.-- et de proposer l'octroi d'un cautionnement, au nom de la Commune, en garantie d'un emprunt unique à contracter par la société sportive.

Dans les grandes lignes, le club prend à sa charge l'entretien courant des locaux utilisés, des courts de tennis et l'entretien des treillis. L'ensemble des frais de consommation électrique des courts et vestiaires sont également à la charge du club. La Commune, quant à elle, prend en charge les travaux d'entretien du bâtiment et les différentes taxes annuelles d'épuration et d'évacuation.

**Quelques travaux engagés par la Commune**

1960	construction des deux courts	79'000.--
1992	transformations et agrandissement des locaux	100'000.--
2009-10	remplacement des quatre mâts d'éclairage	51'000.--

**Quelques travaux engagés par le Club**

1972	participation au travaux du Club House et de l'éclairage	12'000.--
1992	transformations et agrandissement des locaux	48'000.--

---

**Plan de financement**

Le coût total des travaux est donc estimé à	140'000.--
Le Fond du Sport vaudois soutiendrait cette réalisation à hauteur d'environ	30'000.--
Soutien financier de la Commune	10'000.--

Le cautionnement demandé serait ainsi de **100'000.--**

**Plan d'amortissement**

L'amortissement de la dette est dès lors prévu sur une durée de 10 ans, soit de 2012 à 2021. Le tableau de remboursement ci-dessous tient compte d'un taux d'intérêt fixe pour les 10 ans estimé de 2 % :





**Résultats des comptes pertes & profits 2007-2011 et budgets annuels prévisionnels sur 10 ans avec plan d'amortissement linéaire de 10'000.- par année pour un cautionnement total de 100'000.- avec un taux fixe à 2 %**

Taux fixe 2.000% Estimation avant octroie du prêt

	Selon comptes de résultats [CHF.-]					Voir remarques	Prévision sur 10 ans [CHF.-]									
	2007	2008	2009	2010	2011		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Recettes</b>																
Cotisations	28'730	30'660	29'123	28'895	29'325	1, 2	32'000	32'500	33'500	33'500	34'500	35'500	36'500	37'500	38'500	39'500
Location horaire (invités)	480	550	1'680	2'510	3'360	3	3'000	3'100	3'200	3'300	3'400	3'500	3'600	3'700	3'800	3'900
Fonds du sport intercommunal	5'480	7'942	6'177	9'299	8'656		7'500	7'600	7'700	7'800	7'900	8'000	8'100	8'200	8'300	8'400
Diverses	4'981	2'796	3'707	3'137	2'605		3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000
<b>Total</b>	<b>39'671</b>	<b>41'948</b>	<b>40'687</b>	<b>43'841</b>	<b>43'945</b>		<b>45'500</b>	<b>46'200</b>	<b>47'400</b>	<b>47'600</b>	<b>48'800</b>	<b>50'000</b>	<b>51'200</b>	<b>52'400</b>	<b>53'600</b>	<b>54'800</b>

<b>Charges</b>																
Tournois/Frais Juniors/Interclubs	7'691	5'316	3'534	1'458	1'484		4'000	4'100	4'200	4'300	4'400	4'500	4'600	4'700	4'800	4'900
Charges sociales + salaires	-	3'047	-	5'150	0	4	3'600	3'600	3'600	3'600	3'600	3'600	3'600	3'600	3'600	3'600
Remise en état printanier	12'088	11'510	11'030	10'694	10'146	5	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000
Entretien général (Club & courts)		3'878	7'290	420	5'692	6	8'000	8'100	8'200	8'300	8'400	8'500	8'600	8'700	8'800	8'900
Diverses	17'705	12'219	13'734	15'291	13'486		15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000
Moins value titres	-	9'873	-	-	2'926		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement	350	1'012	800	638	600		300	500	800	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000
Compte global	-	11'585	-3'850	5'860	4'890	7	2'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000
<b>Total</b>	<b>37'834</b>	<b>58'439</b>	<b>32'538</b>	<b>39'511</b>	<b>39'223</b>		<b>35'900</b>	<b>35'300</b>	<b>35'800</b>	<b>36'200</b>	<b>36'400</b>	<b>36'600</b>	<b>36'800</b>	<b>37'000</b>	<b>37'200</b>	<b>37'400</b>

Montant du cautionnement							100'000.00	90'000.00	80'000.00	70'000.00	60'000.00	50'000.00	40'000.00	30'000.00	20'000.00	10'000.00
Intérêts annuels							2'000.00	1'800.00	1'600.00	1'400.00	1'200.00	1'000.00	800.00	600.00	400.00	200.00
Remboursement annuel du cautionnement							10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
<b>Montant dû annuellement</b>							<b>12'000.00</b>	<b>11'800.00</b>	<b>11'600.00</b>	<b>11'400.00</b>	<b>11'200.00</b>	<b>11'000.00</b>	<b>10'800.00</b>	<b>10'600.00</b>	<b>10'400.00</b>	<b>10'200.00</b>

<b>Bénéfice</b>	<b>1'837</b>	<b>-16'492</b>	<b>8'149</b>	<b>4'330</b>	<b>4'722</b>	<b>8</b>	<b>-2'400</b>	<b>-900</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'200</b>	<b>2'400</b>	<b>3'600</b>	<b>4'800</b>	<b>6'000</b>	<b>7'200</b>
-----------------	--------------	----------------	--------------	--------------	--------------	----------	---------------	-------------	----------	----------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

**Remarques**

- 1 Les cotisations seront augmentées dès 2012 pour un total d'environ 3'000.-;
- 2 Augmentation prévisible des membres (env.3 %) - Meilleure offre & augmentation du nombre d'habitant dans le quartier;
- 3 Encaissement plus contrôlé depuis 2009 des locations "invités" avec borne internet;
- 4 Engagement d'une femme de ménage dès 2012 (3 h/sem x 40 sem x 30 CHF.-=3'600.-);
- 5 Contrat d'entretien annuel avec Euroclay dès 2013 (env. 3000.-);
- 6 Augmentation du temps de travail pour l'entretien (prévision de jeu sur plus de 8 mois au lieu de 6 mois);
- 7 Le compte global constitue la perte due aux cotisations non payées depuis plusieurs années (comptabilité quelque peu exotique jusqu'en 2008): un gros effort a été effectué par le Comité ces 4 dernières années pour récupérer une partie des cotisations dues, il a été décidé également de supprimer les membres qui ne paient pas leurs cotisations
- 8 Les pertes estimées en 2012 et 2013 seront couvertes par l'actif disponible.